

COMMUNE CAUSSE DE LA SELLE

Séance du 14 avril 2021

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 08/04/2021

Présents : 10

L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze avril à 16 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH

Votants: 11

Abstention: 1

Contre: 0

Pour: 10

Présents : Philippe DOUTREMEPUICH, Eric BALJOU, Françoise MELLADO, Serge COMBETTES, Claire PITOT, Lidwine SARDO, Michel VIALLA, Patrice CHAPTAL, Béatrice BACON, Martine SENERAY**Excusés:****Absents:****Représentés: Hélène HERRADA par Patrice CHAPTAL****Secrétaire de séance:** Béatrice BACON**Objet: Vote du compte administratif - cause - 2021_007**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DOUTREMEPUICH Philippe

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par DOUTREMEPUICH Philippe après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Le Maire quitte la salle,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	124 543.84			12 275.24	124 543.84	12 275.24
Opérations exercice	102 731.34	208 078.27	291 566.92	330 518.07	394 298.26	538 596.34
Total	227 275.18	208 078.27	291 566.92	342 793.31	518 842.10	550 871.58
Résultat de clôture	19 196.91			51 226.39		32 029.48
Restes à réaliser						
Total cumulé	19 196.91			51 226.39		32 029.48
Résultat définitif	19 196.91			51 226.39		32 029.48

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CAUSSE DE LA SELLE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Philippe DOUTREMEPUICH

